

**REGLEMENT SPORTIF**

Saison 2006/2007

***Ligue de Voile Côte d'Azur*****Voile légère, Bateaux radio-commandés, Match-racing**

La Ligue Côte d'Azur de Voile est l'organisatrice des Championnats de Ligue. Les Championnats de Ligue sont des régates courues sur plusieurs épreuves. L'organisation d'une épreuve est confiée, (sauf dérogation), à un club de la Ligue. Cette épreuve se court sur une ou plusieurs journées et comporte une ou plusieurs courses.

La saison sportive commence le 1er septembre et se termine le 31 Août sauf pour les Funboard, et les Habitables qui terminent le 30 septembre.

Des annexes spécifiques par série peuvent compléter ce règlement et doivent être publiées sur le site de la ligue.

**CHAPITRE 1 : Championnat de Ligue VOILE LEGERE (Dériveur, Catamaran, Windsurf)**

- 1 : Conditions de participation.
- 2 : Championnat de Ligue individuel ou en équipage.
- 3 : Fonctionnement Windsurf Glisse et Extrême Glisse

**CHAPITRE 2 : SELECTIONS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE (sur quotas de Ligue)****CHAPITRE 3 : BATEAUX RADIO COMMANDES****CHAPITRE 4 : MATCH-RACING****ANNEXES**

- Annexe 1 : Guide d'organisation des épreuves de ligue  
Annexe 2 : Avis de Course-type et Fiche d'inscription voile légère  
Annexe 3 : Calendrier Sportif / quotas sélection Championnat France  
Annexe 4 : Plan du site de la ligue [www.voilecotedazur.com](http://www.voilecotedazur.com)

## CHAPITRE 1 : Championnat de Ligue VOILE LEGERE Dériveur - Windsurf - Catamaran

### **1 : Conditions de participation.**

Les coureurs doivent être licenciés avec une Licence Club FFVoile (adulte ou jeune), tamponnée par le médecin et signé. Ils doivent la présenter à chaque épreuve.

Le Championnat est ouvert aux coureurs en règle avec leur autorité nationale (timbre de classe) faute de quoi ils ne seront pas classés.

Chaque coureur de la Ligue engagé pour une épreuve est inscrit pour l'ensemble du Championnat de ligue, mais les concurrents doivent s'inscrire lors de chaque épreuve de ligue auprès du club organisateur.

Les séries prises en compte sont :

*En dériveur* : Optimist, L'Équipe, Europe, Laser 4.7, Laser Radial, Laser Standard, 420, 470, 505, Fireball, 29er, 49er.

*En catamaran* : tous les catamarans ayant un rating établi par la commission technique fédérale du secteur catamaran.

*En windsurf glisse* : BIC 293 OD, Mistral, RSX et toutes les Raceboard (voir jauge Internationale Race Board et liste des planches reconnues pour le championnat de France espoir).

*En Windsurf Extrême Glisse* : voir Article 5 : Fonctionnement Extrême Glisse

### **2 : Championnat de Ligue Individuel ou en Equipage.**

#### **A: Les Titres :**

Le champion de Ligue est un coureur ou un équipage licencié dans un club de la Ligue Côte d'Azur. Pour les doubles, le titre sera décerné à l'équipage classé premier.

Un titre de Champion de Ligue sera attribué selon les catégories définies ci-dessous aux coureurs ou aux équipages masculins (ou masculin-mixte pour les doubles) **et** aux coureurs ou équipages féminins

#### **Dériveur :**

- Champion (ne) de Ligue Optimist Benjamin
- Champion (ne) de ligue Optimist (catégories admises : Minime et cadet 1<sup>ère</sup> année)
- Champion (ne) de Ligue Europe (toutes catégories admises sauf benjamin et minime)
- Champion de Ligue Finn (catégories admises : senior et vétéran)
- Champion (ne) de Ligue Laser 4,7 (catégories admises : minime, cadet)
- Champion (ne) de Ligue Laser Radial (catégories admises : cadet, junior, senior, vétéran)
- Champion de Ligue Laser standard (catégories admises : cadet, junior, senior, vétéran)
- Champion (ne) de Ligue série L'Equipe (catégories admises : Minime et cadet 1<sup>er</sup> année)
- Champion (ne) de Ligue 420 (toutes catégories admises sauf benjamin et minime)

- Champion (ne) de ligue Double (470, Fireball, 505, 29er, 49er classement en temps compensé) (catégories admises : senior et vétéran pour les 470, Fireball, 505, 49er et toutes catégories admises sauf benjamin et minime pour les 29er)

**Catamaran :**

- Champion (ne) de Ligue Tyka (catégories admises : Minime)
- Champion (ne) de Ligue 15.5 (catégories admises : cadet masculin, et cadet/junior féminin)
- Champion (ne) de Ligue HC 16 SPI (catégorie admise : junior)
- Champion (ne) de Ligue HC 16 sans spi (toutes catégories admises sauf benjamin)
- Champion (ne) de Ligue SL 16 (toutes catégories admises sauf benjamin, minime et cadet)
- Champion (ne) de Ligue F 18 (catégories admises senior et vétéran)

**Windsurf :**

- Champion (ne) de Ligue minime Windsurf Glisse (Bic 293 OD)
- Champion (ne) de Ligue cadet Windsurf Glisse (Bic 293 OD)
- Champion (ne) de Ligue junior Windsurf Glisse (Jauge Race Board Hybride)
- Champion (ne) de Ligue Windsurf Extrême Glisse 283 minime
- Champion (ne) de Ligue Windsurf Extrême Glisse 283 cadet
- Championne de Ligue Windsurf Extrême Glisse 283 junior
- Champion de Ligue F42 Junior
- Champion (ne) de Ligue Senior Longue Distance

Un titre de champion de Ligue ne sera décerné que si 5 bateaux au moins de la série sont classés.

Un titre de Champion de Ligue Féminin sera attribué si 3 coureurs ou équipages féminins au moins sont inscrits au minimum dans les catégories citées ci-dessus.

**B: Surclassement : catégories d'Age:**

Benjamin : 11 ans et moins (né en 1996 et après).

Minimes : 12 – 13 – 14 ans (1995 – 94 – 93 en 2007)

Cadets : 15 – 16 – 17 ans (1992 - 91 – 90 en 2007)

Junior : 18 – 19 – 20 ans (1989 - 88 – 87 en 2007)

Senior : - 35 ans

Vétéran : + 35 ans

Si un coureur souhaite participer au championnat de ligue dans une catégorie supérieure à la sienne, une demande de surclassement doit être effectuée avant la première épreuve (voir site de la ligue ou FFVoile pour formulaire).

**C: Horaire:**

Le 1<sup>er</sup> signal d'avertissement **possible** pour la journée est fixé à **11h** pour une épreuve se déroulant sur un jour, et **14h 30** pour une épreuve se déroulant le samedi.

**D: Validation d'une épreuve:**

Une épreuve sera validée à partir de 2 courses courues, à partir de trois courses, on retirera la plus mauvaise.

**E: Classement du Championnat de Ligue:**

Un coefficient 1 est attribué à chaque épreuve.

Pour chacune des catégories, un classement général est réalisé lors des épreuves du Championnat de Ligue avec le logiciel FREG (Classement Championnat de ligue).

Les classements pour les séries à équipages (double et catamaran) se font par équipage et non individuellement. Chaque modification d'équipage recrée un équipage au classement.

En cas d'ex-æquo, les concurrents seront départagés en application des articles A8-1 et A8-2 des annexes des RCV 2005-2008.

Pour les épreuves où les départs des coureurs ou des équipages féminins et masculins (ou mixtes) sont communs, un classement féminin et masculin (ou masculin/mixte) sera réalisé par extraction du classement scratch définitif.

Le classement est fait de telle sorte que le 1<sup>er</sup> de chaque épreuve marque 1 point, le 2<sup>ème</sup>, 2 points etc....

Un coureur ou équipage qui ne participerait pas à une épreuve se verrait attribuer le nombre de point correspondant au nombre de classés au championnat + 1 point.

Les classements du championnat de ligue ne concernent que les coureurs et les équipages de la Ligue de Voile Côte d'Azur. **Le classement est établi à partir de la place obtenue par le coureur à chaque régata, en retirant les coureurs hors-ligues du classement général** (exemple : un coureur qui termine 8<sup>ème</sup> au général marquera 6 points s'il a terminé 6<sup>ème</sup> coureur de la ligue à la régata courue).

Les épreuves comptant pour le Championnat de Ligue sont celles choisies par les délégués de séries parmi le calendrier 2006/2007. Une annexe précisant ces épreuves est publiée dans chaque série sur le site de la ligue.

Après chaque épreuve le Club organisateur fera parvenir la sauvegarde sous FREG du fichier de la régata (fichier .WDZ) au responsable de série. Le fichier de résultats sous FREG doit également être envoyé à la fédération via internet par le club organisateur.

#### **Pour les séries Dériveurs, Catamarans et Windsurf :**

Le classement du Championnat de Ligue sera obtenu en totalisant les points marqués à chaque épreuve du championnat de ligue et en retirant les plus mauvaises en fonction du tableau suivant :

<b>Epreuves courues</b>	3	4	5	6	7	8	9 et +
<b>Epreuves retirées</b>	1	1	1	2	2	2	3

#### **F: Report d'une épreuve :**

La commission sportive se réserve la possibilité de remplacer les régates non courues par d'autres, ajoutées au calendrier de la Ligue après accord du Bureau. Ces nouvelles régates devront être annoncée 15 jours au moins avant la date retenue pour leur déroulement.

#### **G : Jauge :**

Les coureurs devront utiliser du matériel en règle avec leur classe. Même sur les épreuves de ligue une jauge à terre ou sur l'eau pourra être mise en place, elle sera tout particulièrement attentive au respect des règles de sécurité.

**3 : Fonctionnement spécifique Windsurf Extrême Glisse****A : L'EQUIPEMENT :****BIC TECHNO 283 :**

Aileron de 46 cm freeblade ou 44 cm superfoil.

Voiles :

- - pour les minimes: maxi 6.8 m2, 0 cambers.
- - pour les cadets: maxi 7.8 m2, 2 cambers maxi.
- - pour les juniors: maxi 8.8 m2, 3 cambers maxi.

Mat libre en carbone

Wishbone sans carbone, palans de réglage autorisés

**F42 Junior**

Tous les flotteurs labellisés ISAF sont autorisés

- 4 voiles au maximum pour la saison.
  - Surface maximum 11 m<sup>2</sup> camber libre
  - 2 flotteurs maximum peuvent être utilisés

**En Extrême Glisse** : le matériel est libre.

**B : CONDITIONS METEOROLOGIQUES :**

Les clubs organisateurs peuvent annuler une régata pour un ou plusieurs groupes le matin à partir de 10 heures pour les courses du samedi et avant 19h00 la veille pour les courses du dimanche, si, et seulement si, les conditions météo ne permettent pas à coup sûr de régater. L'information doit être disponible sur le répondeur du club à ces horaires. Dans le cas d'une annulation pour les courses du samedi des inscriptions devront être mises en place le dimanche matin.

Pour l'Extrême Glisse, des courses de « Funny Race » qui ne compteront pas dans le classement de ligue pourront être organisées si le vent entre le signal préparatoire et le signal de départ est inférieur à 12 nœuds. Un pavillon spécifique défini dans les annexes aux IC sera envoyé.

**C : COURSE :**

Les courses se courent selon les Règles de course de L'ISAF 2005-2008 complétées par les règles de course Windsurf (annexe B) pour les groupes Glisse, Extrême Glisse, F42.

Le championnat se déroule sous un format dit "course" : tous les types de parcours sont donc qualificatifs :

- Race.
- Slalom.
- Longue distance.

Les parcours se feront en flotte.

Dans le cas où les conditions météo ne seraient pas adaptées au bon déroulement des courses, les organisateurs pourront faire courir des courses "Funny race" non qualificatives sur tous types de planches et tous types de parcours.

## CHAPITRE 2 : Sélections aux Championnats de France (sur quotas de Ligue)

### A: Mode de sélection

La saison sportive se déroule en deux phases avec une **période de formation sportive** et une période de **sélection pour le championnat de France Espoir, Minime, Glisse et Extrême Glisse**.

La période retenue par la FFVoile pour la sélection aux championnats de France est du 1<sup>er</sup> février au 11 juin 2007. 80% des quotas sont attribués par la FFVoile à chaque ligue par rapport au nombre de coureurs présents aux Championnats de France de la saison précédente. Les 20 % restant sont des invitations sur propositions des ligues.

Un nombre restreint d'épreuves servira pour les sélections au championnat de France sur les quotas de ligue. (**voir tableau de répartition des quotas et calendrier des épreuves de sélections par série et répartition des quotas**).

Une partie des places est attribuée en qualificatif direct sur épreuve inter-ligues courue dans notre ligue pendant cette période. L'autre partie est attribuée sur un classement établi comme suit :

#### *Classement de la sélection aux Championnats de France:*

Le classement de la sélection aux Championnats de France est individuel et sera obtenu en totalisant les points marqués à chaque épreuve. **Le nombre de points marqués à chaque épreuve est établi à partir de la place obtenue par le coureur à chaque régates, en retirant les coureurs hors-ligues du classement général** (exemple : un coureur qui termine 8<sup>ème</sup> au général marquera 6 points s'il a terminé 6<sup>ème</sup> coureur de la ligue à la régates courue). Les coureurs de la ligue hors catégories d'âge seront extraits du classement général final. 5 sélectives de ligue maximum doivent être programmées.

<b>Epreuves courues</b>	2	3	4	5
<b>Epreuves retirées</b>	0	1	1	2

En cas d'ex-æquo, les concurrents seront départagés en application des articles A8-1 et A8-2 des annexes des RCV 2005-2008.

Des classements minime, cadet, junior, masculin et féminin seront réalisés.

Les quotas sont attribués par la FFVoile.

Si les épreuves choisies en sélection directe (SIL) ne sont pas validées (moins de 2 courses courues) une autre sélective inter-ligues de rattrapage prévue dès l'établissement du calendrier fera fonction d'épreuve de sélection directe.

Dans le cas où cette épreuve de secours ne serait pas validée, les coureurs qui tentaient de se sélectionner sur SIL seront proposés par la commission de sélection et validés par le comité directeur de la ligue avec comme support principal de décision, le classement national des coureurs établi par la FFVoile au 15 juin 2007.

Si moins de 2 épreuves de ligue sont courues, les sélectionnés seront proposés par la commission de sélection et validés par le comité directeur avec comme support principal de décision, le classement national des coureurs établi par la FFVoile au 15 juin 2007.

**B: Report d'une épreuve de sélection et validation d'une épreuve:**

La commission sportive se réserve la possibilité de remplacer les régates non courues par d'autres, ajoutées au calendrier de la Ligue après accord du Bureau. Ces nouvelles régates devront être annoncées 15 jours au moins avant la date retenue pour leur déroulement.

**Une épreuve sera validée si 2 courses au moins sont courues.**

**C: demande de sélection sur un autre support que celui de la sélection.**

Les demandes de sélection dans une autre série que celle de la sélection peuvent faire l'objet d'une demande à la ligue avant le 10 juin qui transmettra à la FFVoile.

Les demandes doivent être justifiées par des arguments techniques et correspondre aux critères du règlement national des sélections (texte à consulter sur le site internet de la FFVoile).

**D: Commission de sélection de la Ligue.**

Cette commission de sélection est constituée du président de la ligue, de l' élu responsable de la Commission Sportive, de l' élu responsable du secteur sportif concerné, de l'entraîneur responsable du suivi de série annuel et des CTS. Elle pourra statuer sur des cas particuliers et se réunira pour proposer au Bureau de la Ligue les sélectionnés aux Championnats de France Espoirs. Seules les demandes de contestation écrites, reçues avant le 15 juin de l'année en cours (pour les WINDSURF, DER et CATA), seront examinées.

**E : Transmission des résultats.**

Pour faciliter la centralisation et l'exploitation des résultats il est indispensable d'utiliser le logiciel de classement FREG 2007 et le logiciel de classement de ligue Br\_chp04.exe.

Après chaque épreuve le club organisateur fera parvenir la sauvegarde de la régata (fichier .WDZ) au responsable de série. Le fichier de résultats sous FREG doit être envoyé à la fédération via internet par le club organisateur.

## CHAPITRE 3 : BATEAUX RADIO COMMANDES

### **REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE LIGUE 2006/2007:**

#### **ARTICLE 1 :**

La période de classement s'étend du 1 septembre au 31 août de l'année suivante.

#### **ARTICLE 2 :**

Les séries concernées sont celles officiellement reconnues par la FFVoile et pour lesquelles :

- Il a été couru dans la Ligue trois régates ou plus prises.
- Il y a au moins cinq concurrents classés dans la Ligue.

#### **ARTICLE 3 :**

Une régata est prise en compte dans le classement de la Ligue uniquement si :

- Elle figure au calendrier officiel de la FFVoile,
- Son résultat est validé selon les critères nationaux du classement des coureurs,
- Elle est de niveaux SL, SIL ou SN.

#### **ARTICLE 4 :**

Le classement de la Ligue concerne les coureurs licenciés à la F.F.Voile dans un club de la Ligue et dont le bateau possède un certificat de jauge à jour. Ce classement est une extraction du Classement National de la Classe concernée à la date du 31 août.

#### **ARTICLE 5 :**

Le délégué de Ligue BRC est en charge de l'organisation et de la bonne application de ce Championnat de Ligue BRC.

## CHAPITRE 4 : MATCH RACING

### 1 Organisation

Les épreuves du Championnat de bassin Méditerranée sont organisées par la SN de Sète, le YC Pointe Rouge, le YC Antibes, la SN de Bandol avec le concours technique du Pôle France Antibes et du CREPS PACA / Antibes sous la coordination de la ligue de Voile de Côte d'Azur.

### 2 Fonctionnement

#### 2.1 Sélectives au Championnat de Méditerranée :

Un barreur peut s'inscrire dans le bassin de son choix. Une épreuve sélective doit donc être ouverte à des barreurs non localisés sur le bassin ou déjà inscrits sur un autre bassin, sous réserve de place disponible. En revanche, un barreur ne peut se sélectionner que dans le bassin dans lequel il a couru sa première sélective.

8 équipages sont qualifiés au Championnat de Méditerranée.

3 sélectives de ligues sont organisées :

- Ligue 10 Languedoc Roussillon - SETE
- Ligue 11 Alpes Provence - MARSEILLE
- Ligue 12 Côte d'Azur - ANTIBES ou BANDOL

Sont qualifiés au Championnat de Méditerranée :

- les 2 premiers barreurs de chaque sélective de ligue,
- les 2 meilleurs barreurs de la Ranking Mondiale ISAF de Match-Racing du 6/12/2006, classés 3<sup>ème</sup> des sélectives.

#### 2.2 Championnat de Méditerranée :

##### 2.2.1 Rounds Robin sélectifs au Championnat de France :

Ligue 10 Languedoc Roussillon : SETE

Ligue 11 Alpes Provence : MARSEILLE

Ligue 12 Côte d'Azur : ANTIBES ou BANDOL

##### 2.2.2 Format de course :

Trois Rounds Robin à 8 barreurs (un par épreuve), si un Round Robin est incomplet, il pourra être poursuivi le week-end suivant.

##### 2.2.3 Classement :

Addition des points obtenus uniquement dans les matches de Round Robin.

En cas de Round Robin incomplet, application de la règle C10.3 (les matches de demi-finale et finale courus sur chaque épreuve ne sont pas pris en compte).

### 2.2.4 Règlement

Les 3 premiers barreurs du classement général du Championnat de Méditerranée seront sélectionnés pour le Championnat de France Match-Racing.

## **3 Inscriptions**

Pour les sélectives et pour le championnat de Méditerranée, s'inscrire auprès de votre responsable de ligue Match-Racing mentionné ci-dessous :

**Date limite d'inscription aux Sélectives au Championnat de Méditerranée : 15 novembre 2006**

**Date limite d'inscription au Championnat de Méditerranée : 20 Décembre 2006**

### **Coordonnées des responsables Match-Racing Bassin Méditerranée**

#### **Ligue 12 Côte d'Azur :**

Pôle France Voile – Contact : Philippe Gomez

Fort Carré – 06600 ANTIBES - Tél / Fax : 04 93 34 54 75 ; Portable : 06 60 05 81 09

E – mail : [philippe.gomez@wanadoo.fr](mailto:philippe.gomez@wanadoo.fr)

Site internet : [www.polevoileantibes.com](http://www.polevoileantibes.com)

#### **Ligue 11 Alpes Provence :**

Yacht Club de la Pointe Rouge - Contact : Dimitri DERUELLE

Port de la Pointe Rouge - 13008 MARSEILLE - Tél : 04 96 14 07 18 - Fax : 04 96 14 07 16 ; Portable : 06 14 32 39 21

E-mail : [dimitri@marsail.com](mailto:dimitri@marsail.com)

Site internet : [www.ycpr.net](http://www.ycpr.net)

#### **Ligue 10 Languedoc Roussillon :**

Société Nautique de Sète – Contact : Denys VANIER

Môle Saint Louis - 34200 Sète – Tél : 04 67 74 86 16

E-mail : [denys.vanier@free.fr](mailto:denys.vanier@free.fr)

Site internet : [ste.nautiquesete@wanadoo.fr](mailto:ste.nautiquesete@wanadoo.fr)

## **4 Equipages**

Voir article 4 du règlement du Championnat de France.

## **5 Règles applicables**

Voir article 5 du règlement du Championnat de France

## **6 Calendrier**

**Sélectives au Championnat de Méditerranée**

Ligue 10 Languedoc Roussillon : 2 et 3 décembre 2007 - SETE  
Ligue 11 Alpes Provence : 2 et 3 décembre 2007 - MARSEILLE  
Ligue 12 Côte d'Azur : 2 et 3 décembre 2007 - ANTIBES ou BANDOL

**Championnat de Méditerranée**

Ligue - 10 Languedoc Roussillon : 13 et 14 janvier 2007 - SETE  
Ligue - 11 Alpes Provence : 20 et 21 janvier 2007 - MARSEILLE  
Ligue - 12 Côte d'Azur : 27 et 28 janvier 2007 - ANTIBES ou BANDOL

**COMMENT CONTACTER LES RESPONSABLES DU MATCH RACING A LA FFVOILE :**

Département Habitable de la FFVoile : [habitable@ffv.fr](mailto:habitable@ffv.fr)

Corinne Aubert : [corinne.aubert@ffv.fr](mailto:corinne.aubert@ffv.fr)

Marc Bouvet : [marc.bouvet@ffv.fr](mailto:marc.bouvet@ffv.fr)

Marc Bouet : [marc.bouet@ffv.fr](mailto:marc.bouet@ffv.fr)

**SITE INTERNET FFVOILE**

Toutes les informations fédérales sont accessibles sur le site de la FFVoile